

## Protocole d'information pour interruption volontaire de la grossesse (IVG) médicamenteuse

**Nom:****Prénom:****Date de naissance:**

---

Les explications suivantes ont pour but de vous informer et non de vous inquiéter. Elles ne constituent par ailleurs qu'une première information. L'intervention prévue vous sera expliquée en détail lors d'un entretien personnel. N'hésitez pas à nous poser des questions sur tout ce qui vous paraît peu clair ou important, mais aussi à nous indiquer que vous préférez ne pas trop en savoir sur l'intervention prévue, si c'est le cas.

Que ce soit par chirurgie ou par médicaments, l'interruption de grossesse ne peut être pratiquée que dans le cadre légal. Ainsi, si vous vous trouvez dans une situation critique, vous pouvez demander une interruption de grossesse jusqu'à 12 semaines de grossesse. Après la 12<sup>e</sup> semaine de grossesse, une interruption ne peut être pratiquée que sur décision médicale dans le but de préserver votre santé face à un risque potentiel.

**L'interruption de grossesse médicamenteuse** peut être pratiquée jusqu'au 49<sup>e</sup> jour de grossesse à compter du 1<sup>er</sup> jour des dernières règles. 2 médicaments sont utilisés. Le premier est une antihormone qui bloque l'action de la progestérone, une hormone produite par votre corps et nécessaire au maintien de la grossesse. Ce premier médicament empêche donc le développement du jeune œuf. Le deuxième médicament, une prostaglandine, augmente les contractions de l'utérus et provoque ainsi l'expulsion de l'œuf, c'est-à-dire un avortement.

**Déroulement: en règle générale**, plusieurs consultations sont nécessaires. Tout d'abord, une échographie permet de constater l'emplacement et la taille de l'œuf. Si la grossesse date de moins de 7 semaines et que rien n'indique une grossesse extra-utérine, vous recevrez 3 comprimés de Mifegyne<sup>®</sup> que vous devrez prendre en présence du médecin. Chez certaines femmes, de légers saignements surviennent peu de temps après la prise du médicament, mais un avortement ne se produit à ce stade que chez une petite partie d'entre elles. 2 jours plus tard, vous recevrez un médicament à base de prostaglandine lors d'une nouvelle consultation qui sera suivie d'une courte période d'observation. Chez plus de la moitié des femmes, l'avortement se produit dans les 4 à 6 heures suivant la prise du médicament. Il s'accompagne de saignements et de douleurs ressemblant à celles de fortes règles. Quelquefois, une deuxième prise de prostaglandine peut être nécessaire. Vous pourrez rentrer chez vous après la période d'observation. La consultation suivante a lieu deux semaines plus tard et comprend une échographie permettant de contrôler que la grossesse a bien été interrompue sans complication.

**Risques et complications:** Mifegyne<sup>®</sup> est généralement très bien supporté. Crampes, nausées, vomissements et diarrhée sont les effets indésirables observés. Des maux de tête et des étourdissements ou encore des allergies accompagnées par exemple d'éruptions cutanées peuvent parfois également survenir. Dans de très rares cas, il peut se produire un saignement important qui nécessite alors un curetage immédiat de l'utérus. Quelquefois, les saignements persistent longtemps après l'avortement (3 semaines et plus). Dans environ 5% des cas, l'avortement est incomplet. Les résidus encore présents dans l'utérus doivent alors être aspirés lors d'un curetage. Très rarement, une grossesse peut se poursuivre normalement malgré la prise correcte des médicaments. Dans de tels cas, il est vivement recommandé de pratiquer une interruption de grossesse par chirurgie, car les médicaments peuvent entraîner des malformations chez l'enfant.

**Contre-indications:** les comprimés de Mifegyne<sup>®</sup> ne doivent pas être utilisés en cas d'allergie à la substance active, la mifépristone, en cas de troubles des glandes surrénales, d'asthme sévère non contrôlable, de signes évoquant une grossesse extra-utérine, ou encore lorsque la grossesse n'a pas été contrôlée par échographie ou si elle date de plus de 49 jours. Il y a en outre également des contre-indications à la prise de prostaglandine, telles que des réactions d'hypersensibilité, une affection sévère du système cardio-vasculaire, des troubles du rythme cardiaque, une hypertension difficile à contrôler. De même, Mifegyne<sup>®</sup> associé à une prostaglandine n'est pas une méthode d'interruption de grossesse adaptée si vous avez plus de 35 ans et fumez beaucoup.

**Contraception:** sans mesure contraceptive, vous pouvez retomber enceinte immédiatement après une interruption de grossesse. Il est donc impératif d'utiliser une méthode contraceptive sûre le plus tôt possible!

**Rhésus négatif:** si votre groupe sanguin est de rhésus négatif, vous recevrez une injection contenant des anticorps anti-rhésus. Cela empêche la production par votre organisme d'anticorps anti-rhésus qui pourraient mettre en danger votre enfant lors d'une prochaine grossesse.

**Futures grossesses:** en règle générale, l'interruption de grossesse, qu'elle soit chirurgicale ou médicamenteuse, n'a pas de répercussions sur les grossesses ultérieures.

**Coûts:** les coûts liés à une interruption de grossesse sont pris en charge par les caisses-maladie.  
Numéro de téléphone et adresse que vous pouvez utiliser à toute heure en cas d'événement imprévu:

.....

Vos questions

.....

.....

.....

**Entretien d'information**

Interprète: \_\_\_\_\_

**Intervention proposée**

---

**Croquis de l'intervention:** (méthode opératoire, incision à peau, ce qui est enlevé, reconstruit, etc., indication du côté gauche/droite)

**Notes du médecin** a propos de l'entretien d'information (p. ex. renoncement a l'information, facteurs de risques individuels : âge, maladie cardiaque, obésité, etc.)

---

---

---

---

**Alternatives à l'opération**

---

---

Date

Heure

Duree de l'entretien d'information

---

**Mandat de traitement**

J'ai eu aujourd'hui un entretien d'information avec Madame/Monsieur le Docteur\_\_\_\_\_.  
J'ai compris ses explications et j'ai pu poser toutes les questions qui m'intéressaient. Un double du protocole d'information me sera remis.

Je donne donc mon accord pour l'intervention prévue, de même que pour les modifications et les extensions discutées, qui s'avéreraient nécessaires au cours de l'opération.

Lieu et date

La patiente

---

Le texte au verso a été discuté avec la patiente. Ses questions ont été abordées et une copie de ce protocole d'information lui a été remise.

Date et heure

Le médecin

---